

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

« Que le gouvernement reconsidère sa décision! »

Québec, le 2 février 2007 – Le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ), par la voix de son président, Louis Germain, dénonce vivement le maintien de l'Agora, même rénovée, dans le concept final d'aménagement de la Pointe-à-Carcy présenté aujourd'hui :

« Cédant aux pressions d'une minorité tapageuse, passant outre les recommandations du rapport étoffé de la commission qui a siégé en juin dernier et au mépris de l'autonomie des autorités du Port de Québec en de telles circonstances, le gouvernement conservateur a persisté. Son message est clair : au diable la consultation et vive l'Agora! »

Tout comme le *Conseil des monuments et sites du Québec* plus tôt cette semaine, le CCVQ déplore que ce projet d'aménagement ait été préparé en catimini, avec le résultat qu'on connaît maintenant : un legs du gouvernement fédéral qui se révèle en porte-à-faux avec toutes les orientations qui se sont dégagées ces dernières années lors des nombreuses consultations sur le réaménagement de la Pointe-à-Carcy.

« C'est l'accès aux espaces publics qui en souffre, ce sont aussi les résidants qui y perdent. Comment peut-on espérer améliorer d'une part la fréquentation de tels espaces patrimoniaux par le grand public et d'autre part le milieu de vie des résidants quand, par de telles décisions, on privatise l'espace public et on ajoute au bruit et à l'agitation?... Si le gouvernement persiste dans son intention de rénover l'Agora, les citoyens s'en souviendront le moment venu », de souligner le président du CCVQ, Louis Germain.

Il eût été pourtant si simple de déplacer cet équipement au parc Victoria. Tous y auraient gagné : les passionnés de musique rock, bien sûr, mais aussi les autres : Ville de Québec, Parcs Canada, Comité des citoyens du Vieux-Québec, Comité des Citoyens de Notre-Dame-des-Victoires et Vieux-Port, Conseil des monuments et sites, Comité consultatif sur le Vieux-Québec, Syndicat des propriétaires des Terrasses du Vieux-Port, pour ne nommer que ceux-là.

« Le gouvernement Harper, manifestement peu sensible aux impacts négatifs d'un tel équipement sur l'accès aux espaces publics du Vieux-Port, sur le patrimoine et sur la vie des résidants, aura fait fi de cette unanimité. Ceci en dit long sur sa conception du bien commun et de l'administration publique. Nous exigeons que le gouvernement reconsidère sa décision de maintenir l'Agora sur le site de la Pointe-à-Carcy », de conclure M. Germain.

.

- 30 -

Source : Louis Germain, président

CCVQ

(418) 563-4133 www.ccvq.org